

Compte rendu du Conseil d'école n°3 / Mardi 5 juin 2018 18h30 – 20h30

- Fiche de présence (cf document)
- Ordre du jour

1. Effectifs

Niveau Effectif sept 2017	Effectif juin 2018	Arrivées	Départs	Noms prénoms
Effectif GS = 31				
CP 39	32	1		1 élève (Ecole L'Hermitage)
CE1 34	40	1	1	1 élève (Ecole Montessori) 1 élève (Déménagement Finistère) 1 maintien
CE2 39	33		1	1 élève (Ecole Privée Breteil)
CM1 32	39	1	2	1 élève (Ecole Cintré) 1 élève (Déménagement Rennes) 1 élève (Ecole Privée Breteil)
CM2 44	34		1	1 élève (Ecole Privée Breteil)
Total 188	178	35	5	

Suite à la présentation des effectifs par Mme Fauchoux, les parents représentants au Conseil d'Ecole expriment malgré tout le souhait du maintien de la 8ème classe.

La structure pédagogique retenue sera la suivante :

- CP : 24 élèves
- CP-CE1 : 8 CP / 14 CE1 soit 22 élèves
- CE1 : 26 élèves
- CE2 : 27 élèves
- CE2-CM1 : 6 CE2 / 18 CM1 soit 24 élèves
- CM1-CM2 : 11 CM1 / 17 CM2 soit 28 élèves
- CM1-CM2 : 10 CM1 / 17 CM2 soit 27 élèves

Une plaquette de présentation du groupe scolaire sera mise à la disposition des familles en mairie en cas d'inscription pendant l'été.

Une réunion d'information sur la classe de CP sera proposée aux parents de Grande Section le mardi 26 juin 2018 à 17h00.

Les parents d'élèves demandent s'il est possible de modifier l'horaire de cette réunion pour l'année prochaine. Les enseignants en prennent note.

De plus, un décloisonnement sera organisé sur une matinée pour les futurs CP le mardi 29 juin 2018.

2. Budget

Mme Fauchoux informe les membres du Conseil d'Ecole des subventions accordées à l'école lors du vote du Budget au mois de mars 2018 :

- Arbre de Noël = 8,50 € / élève (base 190 élèves) soit 1 615 €
- Actions éducatives = 26 € / élève (base 190 élèves) soit 4 940 €
- Fournitures scolaires = 23 € / élève (base 190 élèves) soit 4 370 €
- Investissement = 7 030 € (soit 36,36 € / élève)

Une enveloppe de 1 000 €, concernant le renouvellement du mobilier a été également votée ainsi que l'acquisition d'une seconde classe mobile.

3. Projets des classes

Les enseignants présentent les projets pédagogiques des classes.

CLASSE	PROJETS
CP Mr WIEL	<ul style="list-style-type: none">• Projet cinéma (film n° 3)• Projet Musique
CP-CE1 Mme MICHEL	<ul style="list-style-type: none">• Projet cinéma (film n° 3)• Projet Musique
CE1-CE2 Mme HERVY	<ul style="list-style-type: none">• Projet cinéma (film n° 3)• Projet Musique
CE1-CE2 Mme BOSC – Mme MEURICE	<ul style="list-style-type: none">• Projet cinéma (film n° 3)• Projet Musique• Projet Danse OCCE
CE2 Mme FAUCHOUX – Mme ANQUETIL	<ul style="list-style-type: none">• Projet cinéma (film n° 3)• Projet Musique• Boutavent
CM1-CM2 Mme VILLAND – Mme CHINON	<ul style="list-style-type: none">• Projet cinéma (film n° 3)• Projet Musique• Aparté
partéCM1-CM2 Mme LAHAY – Mme CRESPEL	<ul style="list-style-type: none">• Projet cinéma (film n° 3)• Projet Musique
CM2 Mme LE BRUN	<ul style="list-style-type: none">• Projet cinéma (film n° 3)• Projet Musique

Les enseignants seront présents à la fête de l'école et les élèves présenteront accompagnés des musiciens intervenants le projet du cycle 2 et du cycle 3 de 14h30 à 15h30.

4. Projet CM2

Les enseignantes de CM2 rappellent les grandes lignes du Projet au C.P.I.E de Concoret. Les élèves partiront le lundi 11 juin 2018 à 8h30 et rentreront le jeudi 14 juin 2018 à 18h00. Les élèves participeront à des ateliers en lien avec l'alimentation et autour du végétal (ateliers cuisine, équilibre alimentaire, saisonnalité, visite d'une ferme maraîchère et plantations, randonnée pedestre, veillée contée, ...)

5. Points parents

Les points abordés par les parents concernent en premier lieu la municipalité :

- la porte donnant sur la cour : le changement de la porte est mis au budget 2018.
- le remplacement de la vitre du préfabriqué : les travaux ont été réalisés ainsi qu' un état des lieux de la sécurité du local.

Les parents demandent s'il est possible de connaître plus en amont les dates des sorties afin de pouvoir s'organiser pour accompagner la classe.

Les dates de ces sorties sont très souvent données en avance et communiquées lors des réunions de classe. Il peut arriver que le délai soit court pour des impératifs indépendants de l'école.

Un affichage peut être mis en place pour permettre aux parents de s'organiser.

6. Points municipalité

Mme Clavier, adjointe au maire, informe les membres du Conseil d'école sur la mise en place d'un groupe de travail en partenariat avec le SMICTOM.

Il s'agit d'une sensibilisation au tri et compostage sélectifs auprès du personnel territorial.

Une réflexion sera aussi menée dans le cadre des ateliers des TAP.

L' école a elle aussi la possibilité de s'intégrer dans le projet.

Le but est de faire appliquer les mêmes consignes dans tous les locaux (ALSH, garderie, école, restaurant municipal).

Mme Clavier informe qu'à partir de septembre 2018 l'organisation du temps de restauration municipale sera ainsi déterminé : 2 services CP – CE1 – CE2 = 12h00 / CM1 – CM2 = 12h30.

Un temps d'échange est prévu avec les enseignants, les intervenants TAP et les personnels de garderie et de restauration scolaire.

Le Conseil d'école se termine à 20h30.